

Image not found or type unknown



# Un co gérant peut donner procuration pour représenter la SCI dans une AG de copropriété

Par **Eliot&**, le **08/04/2022** à **19:25**

Un co gérant d'une SCI peut donner procuration ou mandat a un copropriétaire de l'immeuble pour représenter la SCI et prendre toutes décisions sans l'autorisation du second co gérant

remerciements